

Remplace SIA 279:2011 et SIA 2001:2015

Wärmedämmende Baustoffe

Materiali da costruzione termicamente isolanti

Matériaux de construction isolants

679
279

Numéro de référence
SN 556279:2018 fr

Valable dès: 2018-01-01

Éditeur
Société suisse des ingénieurs
et des architectes
Case postale, CH-8027 Zurich

Dans la présente publication seule la forme masculine est utilisée pour désigner les personnes et les fonctions. Les termes employés s'appliquent bien entendu également au genre féminin.

Les rectificatifs éventuels concernant la présente publication sont disponibles sous www.sia.ch/correctif.

La SIA décline toute responsabilité en cas de dommages qui pourraient survenir du fait de l'utilisation ou de l'application de la présente publication.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Avant-propos	4
0 Champ d'application	5
0.1 Délimitation	5
0.2 Références normatives	5
1 Terminologie	8
1.1 Termes et définitions	8
1.2 Symboles, termes et unités	14
1.3 Abréviations	15
2 Exigences générales	16
2.1 Contrôle de la qualité et déclaration ...	16
2.2 Isolants thermiques	16
2.3 Produits de maçonnerie	17
3 Valeurs utiles de résistance et de conductivité thermiques	18
3.1 Principes	18
3.2 Valeurs utiles spécifiques au produit pour les isolants thermiques	18
3.3 Valeurs utiles spécifiques au produit pour les produits de maçonnerie	19
3.4 Validation des valeurs utiles spécifiques au produit	19
3.5 Valeurs utiles tabulées générales	20
Annexe	
A (normative) Détermination de la valeur déclarée de résistance thermique et de conductivité thermique pour les isolants thermiques sans base normative	23
B (normative) Essai de type initial et contrôle des isolants thermiques sans base normative	25
C (normative) Normes d'essais européennes	26
D (informative) Index des termes	28

AVANT-PROPOS

Les principales modifications par rapport à l'édition de 2011 sont les suivantes:

- La nouvelle loi fédérale sur les produits de construction (LPCo, RS 933.0) et l'ordonnance sur les produits de construction (OPCo, RS 933.01) sont en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2014. La mise sur le marché et la mise à disposition sur le marché des produits de construction doivent désormais impérativement se conformer aux actes législatifs révisés. Les nouvelles réglementations concernent en particulier les produits couverts par une norme européenne harmonisée ou pour lesquels une évaluation technique européenne (ETE) a été délivrée.
- Il existe des normes de produit harmonisées pour les produits de maçonnerie et pour la plupart des isolants thermiques. Pour ces produits, les réglementations ont été adaptées en conséquence. Pour les produits sans base normative, les réglementations en vigueur continuent pour l'essentiel à s'appliquer.
- La procédure de détermination des valeurs utiles de conductivité et de résistance thermiques pour le calcul des vérifications dans le bâtiment continue à être définie par la commission SIA 279. Le principe selon lequel une valeur utile spécifique au produit ne peut être utilisée que si le produit est contrôlé continue à s'appliquer.
- Les valeurs utiles de conductivité et de résistance thermiques spécifiques au produit continuent à se baser sur les valeurs déclarées.
- En plus des isolants thermiques et des produits de maçonnerie, il est possible, au besoin, de fixer des valeurs utiles spécifiques au produit pour d'autres groupes de matériaux de construction, par ex. les produits en bois. Dans ce cas, on leur applique des conditions comparables à celles appliquées pour les isolants thermiques et les produits de maçonnerie.
- Les tableaux indiquant les valeurs utiles pour les isolants thermiques et les produits de maçonnerie non contrôlés par la SIA ont été élargis et adaptés. Avec les valeurs utiles tabulées relatives aux matériaux et aux produits de construction figurant dans la norme SN EN ISO 10456, on dispose ainsi d'une liste complète de valeurs utiles générales.

Commission SIA 279

Organisations représentées dans la commission SIA 279

Empa Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche
SIA KH Commission SIA des normes du bâtiment

Commission SIA 279, Matériaux de construction isolants

		Représentant de
Président	Hans Simmler, Dr., Boswil	Fabricant
Membres	Maria Baratta, Regensdorf	Fabricant (membre SIA)
	Bruno Binder, Dübendorf	Empa
	Martin Bohnenblust, Langnau	Fabricant
	Volker Brombacher, Cham	Fabricant
	Stephan Chassot, Suchy	Fabricant
	Jürg Dornbierer, Rotkreuz	Fabricant
	Michael Fritsche, Regensdorf	Fabricant
	Severin Hartmeier, Holderbank	Fabricant
	Martin Jenal, Boswil	Fabricant
	Heinz Meier, Zurich	Fabricant
	Ruedi Räss, Sursee	Laboratoire d'essai (membre SIA)
	Ulrich Scholbe, Lucerne	Fabricant
	Marianne Schröders-Krauss, Horgen	Fabricant
	Fabrizio Sorchi, Flums	Fabricant

Adoption et validité

La Commission centrale des normes de la SIA a adopté la présente norme SIA 279 le 12 septembre 2017.

Elle est valable à partir du 1^{er} janvier 2018.

Elle remplace la norme SIA 279 *Matériaux de construction isolants*, édition 2011, et le cahier technique SIA 2001 *Matériaux de construction isolants*, édition 2015.

Copyright © 2018 by SIA Zurich

Tous les droits de reproduction, même partielle, de copie intégrale ou partielle, d'enregistrement ainsi que de traduction sont réservés.